

te blanche. Cependant, nous n'avons rien entendu de tel.

J'espère que mes honorables amis me pardonneront cet appel qui vient d'un bon naturel. Il tend à des relations plus libres entre les peuples, à une plus grande production de richesses et à plus de prospérité pour tous, hommes, femmes et enfants, dans notre pays, comme aux Etats-Unis, au moins dans la mesure où le commerce international en serait accru.

M. EDWARDS: L'honorable député rallume la lampe à la fenêtre à l'intention de certains honorables députés de ce côté de la Chambre. J'aurais cru que l'insuccès d'une invitation semblable faite il y a quelque temps l'aurait détourné d'y revenir donné des conseils et nous demander d'être conséquents en matière fiscale. Eh bien, je jette un regard sur le passé de l'honorable député lui-même depuis qu'il est en cette Chambre, et je ne vois pas comment il pourrait se croire autorisé à faire appel à qui que ce soit au nom de la conséquence en matière fiscale. Il y a une caractéristique dont il peut se réclamer à quiconque siège ici, et c'est la mobilité avec laquelle il a pu passer d'un parti à l'autre, d'un siège à un autre en cette Chambre. Il a marché sous tous les étendards qui ont jamais flotté en Parlement depuis qu'il est député. Pendant treize ans il a parlé libre-échange, mais il n'a jamais eu le courage de présenter une motion pour mettre ses théories à l'épreuve.

L'honorable député a parlé d'une balance de commerce défavorable entre le Canada et les Etats-Unis, et l'a attribuée à ce que le Canada a emprunté des Etats-Unis. Je crois qu'il y a une balance de commerce entre l'Angleterre et le Canada en faveur du Canada. Je suppose que l'honorable député nous dirait que la raison en est en ce que l'Angleterre a emprunté au Canada?

M. CLARK (Red-Deer): Pas du tout. Elle est due à une toute autre cause.

M. EDWARDS: Pourquoi le principe ne s'applique-t-il pas dans l'un comme dans l'autre cas? J'ai déjà remarqué la même attitude chez mon honorable ami. Il avance des erreurs, des folies en matière fiscale, il préconise des théories en les appliquant à sa façon, et quand à votre tour vous en faites l'application, il vous répond: "Ce n'est pas cela du tout".

L'honorable député dit que le Canada est plus en état que les Etats-Unis de fournir un excédent de produits naturels, et il don-

ne cela comme une raison d'adopter l'amendement—comme une raison en faveur de la réciprocité. Il y a un point faible dans cette assertion de mon honorable ami: c'est qu'elle ne contient pas l'ombre de la vérité. C'est le seul tort de son assertion. De fait, le Canada ne produit pas un plus fort excédent de produits naturels que les Etats-Unis. C'est l'inverse qui est vrai. Je pourrais facilement le démontrer. L'argument qu'avance l'honorable député en faveur de l'amendement peut être invoqué contre l'adoption de cet amendement.

Tandis que nous y sommes, j'attire l'attention de mon honorable ami sur ce point. Je sais que son chef actuel a parlé dans ce sens en différents endroits de l'Ontario, essayant de montrer que si toutes les barrières fiscales étaient renversées entre le Canada et les Etats-Unis, il y aurait chez nos voisins une population de plus de cent et quelques millions qui deviendraient des consommateurs des produits canadiens, ce qui tendait à produire l'impression que les Etats-Unis ont besoin de notre excédent de produits de la ferme. Ce n'est pas le cas. J'attire l'attention sur une ou deux choses. Si l'amendement était adopté et la réciprocité établie—et elle ne s'applique qu'aux produits naturels; elle porte sur tout ce que le cultivateur produit et peut vendre. Voyons comment cela tournerait. Prenons, par exemple, la production totale. Le Canada produit environ deux cents et quelques millions de livres de beurre par année, tandis que les Etats-Unis en produisent environ 1,600 millions de livres. Le Canada produit environ 200 millions de livres de fromage; nos voisins en produisent 320 millions de livres. Le Canada produit 123 millions de douzaines d'œufs, ils en produisent 1,591 millions de douzaines. Le Canada produit 7 millions de livres de laine, ils en produisent 282 millions de livres. Nous produisons 1 boisseau de pommes de terre quand ils en produisent 8. Nous produisons environ 130 boisseaux de blé quand ils en produisent 600. Nous produisons l'avoine dans une proportion de 245 à 1,186 boisseaux que produisent les Etats-Unis. En orge, notre production est de 28 boisseaux contre 173 produits aux Etats-Unis. Dans tous les produits que j'ai mentionnés, je puis prouver que leur excédent à exporter dépasse l'excédent que nous pourrions exporter nous-mêmes, exception faite du fromage. Et, cependant, ces messieurs parlent comme si, une fois les barrières abattues entre les Etats-Unis et nous, nous nous trouverions immédiatement en face d'un